



Sondage de référence sur les connaissances relatives à la carpe asiatique pour l'Ontario

Centre des espèces envahissantes
1219, rue Queen Est
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 2E5



Auteure : Lauren Tonelli¹ *

¹Centre des espèces envahissantes, 1219, rue Queen Est, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 2E5, Canada

*Toute correspondance future doit être adressée à Tracey Cooke à tcooke@invasivespeciescentre.ca / 705-541-5770 ou à info@invasivespeciescentre.ca / 705-541-5790

© Centre des espèces envahissantes, 2016

Table des matières

1.0 Introduction	2
2.0 Méthodologie du sondage	3
3.0 Perception du public relativement aux impacts et à la gestion des espèces envahissantes.....	3
3.1 Résultats.....	3
3.2 Section relative aux observations	9
4.0 Connaissances des Ontariens relativement aux espèces envahissantes.....	11
4.1 Résultats.....	11
4.2 Section relative aux observations	14
5.0 Connaissances des Ontariens concernant la carpe asiatique	15
5.1 Résultats.....	15
5.2 Section relative aux observations	19
6.0 Sources de renseignements sur les carpes asiatiques	21
6.1 Résultats.....	21
6.2 Section relative aux observations	23
7.0 Conclusion.....	24
Annexe : Tableaux.....	25
Tableau 1	26
Tableau 2	27
Tableau 3	28
Tableau 4	29
Tableau 5	30

1.0 Introduction

Les espèces envahissantes constituent une menace croissante pour les écosystèmes terrestres et aquatiques, l'économie et la société canadiennes. Pour protéger les espèces indigènes contre les répercussions des espèces envahissantes, il est important d'empêcher ces dernières de s'introduire et de les détecter dès que possible, le cas échéant. Les espèces aquatiques rendent cette tâche compliquée, car elles ont tendance à être moins visibles et plus difficiles à suivre dans un réseau hydrographique. C'est pourquoi la prévention est essentielle pour arrêter la propagation des espèces aquatiques envahissantes. Les voies d'entrée des espèces aquatiques envahissantes sont souvent favorisées par les humains. Il s'agit par exemple du déplacement et du déversement d'appâts vivants, du transport sur bateaux ou sur un équipement récréatif sur l'eau, du rejet d'espèces d'aquarium et de l'importation illégale à des fins personnelles ou commerciales. Il est possible de minimiser l'ensemble de ces voies d'entrée par l'intermédiaire d'une sensibilisation et d'une compréhension appropriées relativement aux menaces que représentent les espèces aquatiques envahissantes pour le Canada. On espère qu'une fois que les risques découlant des espèces aquatiques envahissantes seront compris par le public, les citoyens seront plus vigilants et chercheront à empêcher leur propagation. Beaucoup de ces voies d'entrée sont involontaires et l'éducation permettrait donc de les éviter facilement. Par exemple, le fait d'avoir des connaissances sur les poissons-appâts légaux, et de pouvoir les identifier, qui sont achetés ou vendus, constitue une bonne manière de réduire le risque que des poissons potentiellement envahissants s'établissent dans de nouveaux cours d'eau.

La reconnaissance des caractéristiques communes de toutes espèces envahissantes est essentielle au développement des connaissances et de la compréhension de la prévention des espèces envahissantes. Pour comprendre l'importance des mesures prises par les personnes concernant la gestion des espèces envahissantes, les Ontariens doivent d'abord savoir ce que sont les espèces envahissantes et pourquoi elles constituent une si grande menace. Ce sondage a cherché à connaître l'opinion des Ontariens relativement à l'importance de la protection de l'écosystème ainsi que leurs connaissances générales sur les espèces envahissantes. Il cible en particulier les carpes asiatiques, les connaissances générales relatives à l'espèce, les opinions sur leurs répercussions, les connaissances sur ce que le public peut faire et sur les mesures qui sont prises actuellement par diverses organisations.

2.0 Méthodologie du sondage

Dans le cadre du programme de sensibilisation et d'éducation de Pêches et Océans Canada concernant la carpe asiatique, le Centre des espèces envahissantes a élaboré un sondage de référence pour connaître les connaissances des Ontariens sur les espèces envahissantes, en particulier les carpes asiatiques. L'information a été recueillie par Léger, une agence de sondages, par l'intermédiaire d'un sondage en ligne du 28 août au 6 septembre 2015. Les répondants ont été pondérés, par l'intermédiaire des renseignements de Statistique Canada, par genre, âge, langue, éducation et région afin d'assurer un échantillon représentatif de la démographie de l'Ontario. Des questions ont été posées aux répondants pour connaître leur niveau d'activité en plein air afin de déterminer si le fait de participer à ce type d'activités accroît la probabilité que les personnes soient mieux informées sur les espèces envahissantes. Lorsque les résultats sont comparés, la marge d'erreur pour les 1 002 répondants est de plus ou moins 3,1 % (avec une probabilité de 95 % d'échantillonnage aléatoire, $p = 0,05$) sauf indication contraire. Les résultats sont présentés en tant que pourcentages pour chaque sous-groupe démographique de manière à tenir compte des différentes tailles d'échantillons.

3.0 Perception du public relativement aux impacts et à la gestion des espèces envahissantes

3.1 Résultats

Pour avoir des connaissances sur les espèces envahissantes, il faut d'abord comprendre ce qui fait que quelque chose est envahissant. Ce sondage a demandé aux personnes de choisir la meilleure définition des espèces envahissantes parmi quatre propositions. Les répondants ont pu choisir parmi les options suivantes :

- a) plantes, animaux et micro-organismes introduits par les humains dans de nouveaux environnements;
- b) espèce la plus courante au sein d'un écosystème;
- c) espèces dont l'introduction ou la propagation dans une nouvelle zone menacent l'environnement, l'économie ou la société;
- d) espèces indigènes de plantes, d'animaux ou de micro-organismes qui prennent le contrôle d'un écosystème.

Soixante pour cent des personnes ont correctement choisi la réponse « c » comme étant la définition des espèces envahissantes. Toutefois, les 40 % restant d'Ontariens ont choisi des définitions incorrectes ou moins correctes. L'option « a » était la deuxième définition la plus choisie avec 19 %, puis l'option « d » avec 9 % et l'option « b » avec 3 % (9 % des personnes ne savaient pas ou ont refusé de répondre). Parmi tous les répondants qui ont indiqué être préoccupés par les espèces envahissantes, seuls 63 % ont correctement sélectionné la bonne définition.

Pour connaître les connaissances des Ontariens relativement aux répercussions potentielles des espèces envahissantes, les répondants ont dû indiquer s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec cinq énoncés :

- a) les espèces envahissantes affectent directement la santé humaine et le bien-être de la société;
- b) les espèces envahissantes augmentent la biodiversité dans les forêts et les lacs au Canada;
- c) le climat froid du Canada tue 90 % des espèces envahissantes qui essaient d'y survivre;
- d) les dommages environnementaux liés aux espèces envahissantes sont minimes;
- e) il n'y a rien que le grand public puisse faire pour aider à gérer les espèces envahissantes.

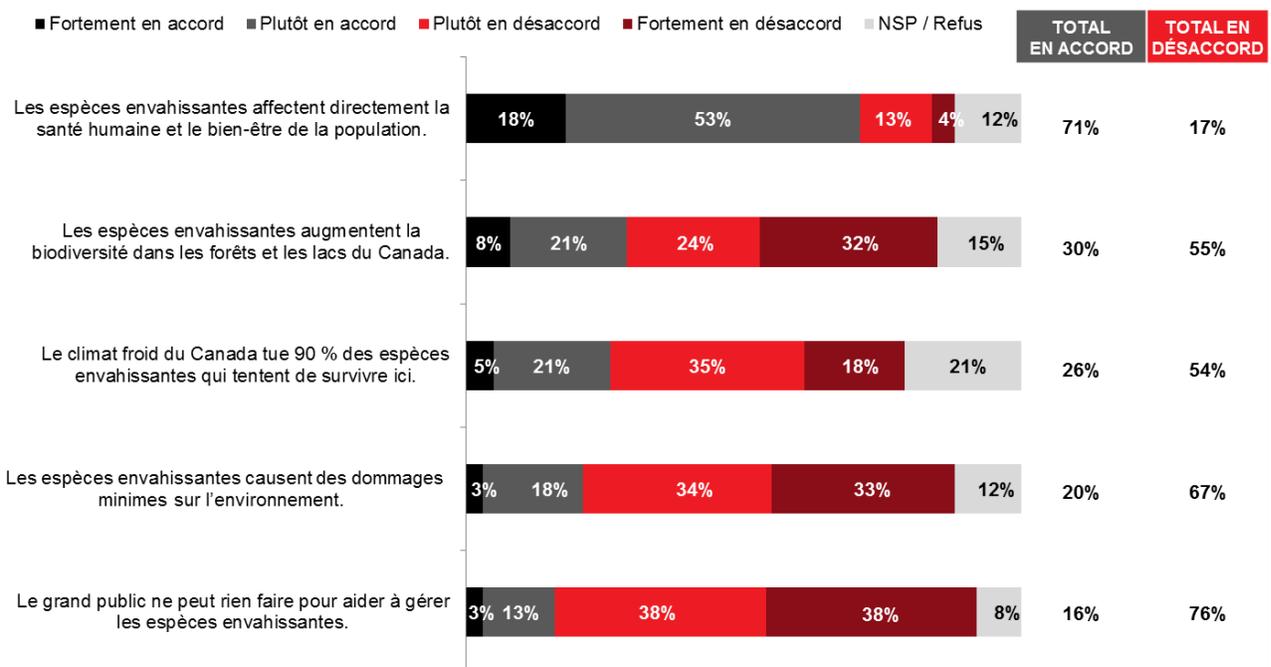


Figure 1 Pourcentages indiquant le degré d'accord des Ontariens avec les cinq énoncés portant sur les espèces envahissantes.

*Les pourcentages indiquant le total des accords et des désaccords reflètent le pourcentage de participants qui ont choisi la proposition « Fortement d'accord » ou « Plutôt d'accord » et « Plutôt en désaccord » ou « Fortement en désaccord », respectivement. L'écart dans les totaux est dû à l'arrondissement des données brutes.

Alors que la majorité des Ontariens ont choisi la bonne réponse pour chaque énoncé, beaucoup (plus de 20 %) n'ont pas répondu correctement ou ne connaissaient pas la réponse (figure 1). Il semble que le public ne sache pas exactement ce qui arrive exactement lorsqu'une espèce envahissante entre dans un écosystème; 30 % des Ontariens pensent que les espèces envahissantes augmentent la biodiversité et 26 % pensent que le climat froid du Canada tue la majorité des espèces envahissantes. Les répondants ayant indiqué que les espèces envahissantes ne les préoccupaient pas ont répondu « Je ne sais pas/je refuse de répondre » et « Plutôt en désaccord », tandis que les personnes qui se sont dites préoccupées ont répondu « Fortement d'accord » plus fréquemment (figure 2). Les répondants qui étaient inquiets en raison des espèces envahissantes étaient également davantage en accord avec le fait que les espèces envahissantes ont une incidence sur le bien-être de la société (77 % étaient d'accord contre 59 % de personnes qui ne se disaient pas préoccupées par les espèces envahissantes).



Figure 2 Pourcentages indiquant le degré d'accord des Ontariens avec cinq énoncés portant sur les espèces envahissantes. Le graphique du haut présente les réponses formulées par les personnes se disant préoccupées par les répercussions des espèces envahissantes. Le graphique du bas indique les réponses des personnes que les répercussions des espèces envahissantes ne préoccupent pas.

Pour déterminer la mesure dans laquelle l'espèce était envahissante par rapport à d'autres enjeux environnementaux, les participants au sondage ont dû indiquer leur degré de préoccupation (Pas inquiet du tout à Très inquiet) concernant huit enjeux environnementaux. Les enjeux (indiqué dans l'ordre suivant : « Plus préoccupé par » à « Moins préoccupé par ») sont les suivants :

1. Pollution dans les lacs et les rivières
2. Effets des changements climatiques
3. Superficie des terres agricoles réduite
4. Émissions de dioxyde de carbone
5. Impacts des espèces envahissantes
6. Quantité d'arbres exploités dans les forêts
7. Manque d'espaces verts dans les zones urbaines
8. Surpêche dans les Grands Lacs (figure 3, figure 4)

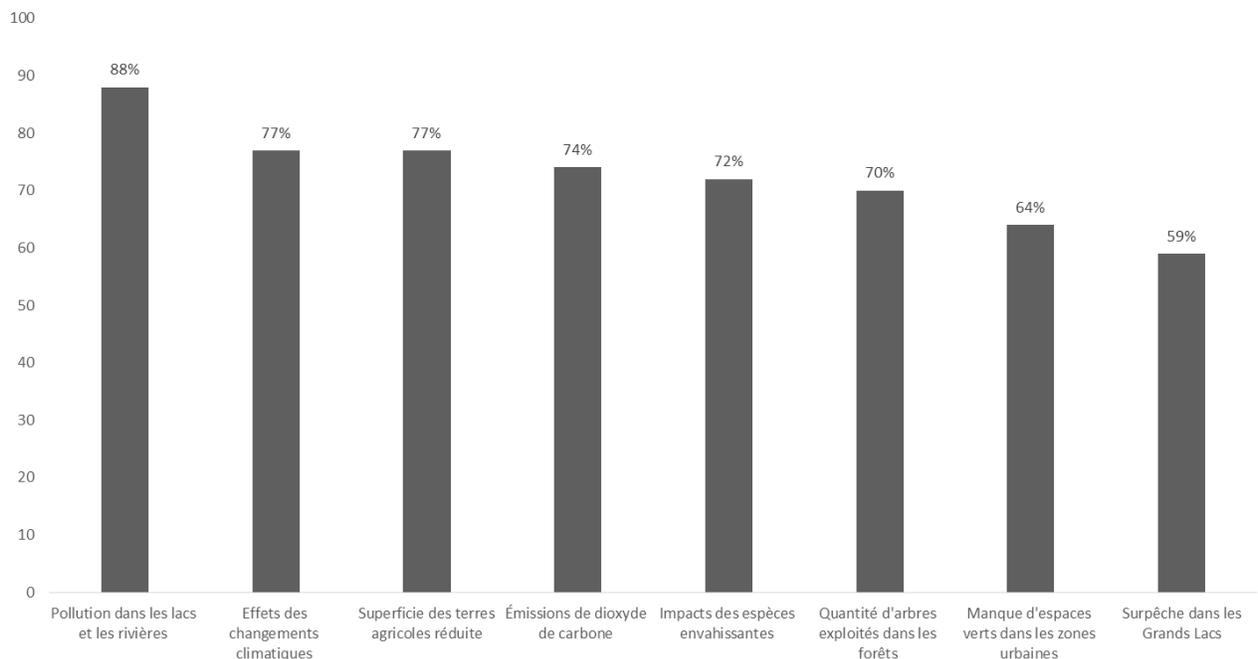


Figure 3 Pourcentage d'Ontariens préoccupés par huit impacts environnementaux. Les répondants ont été tenus de les classer en utilisant les mentions « Très inquiet » à « Pas inquiet du tout ». Les pourcentages représentent un total des répondants qui ont indiqué être très inquiets et inquiets.

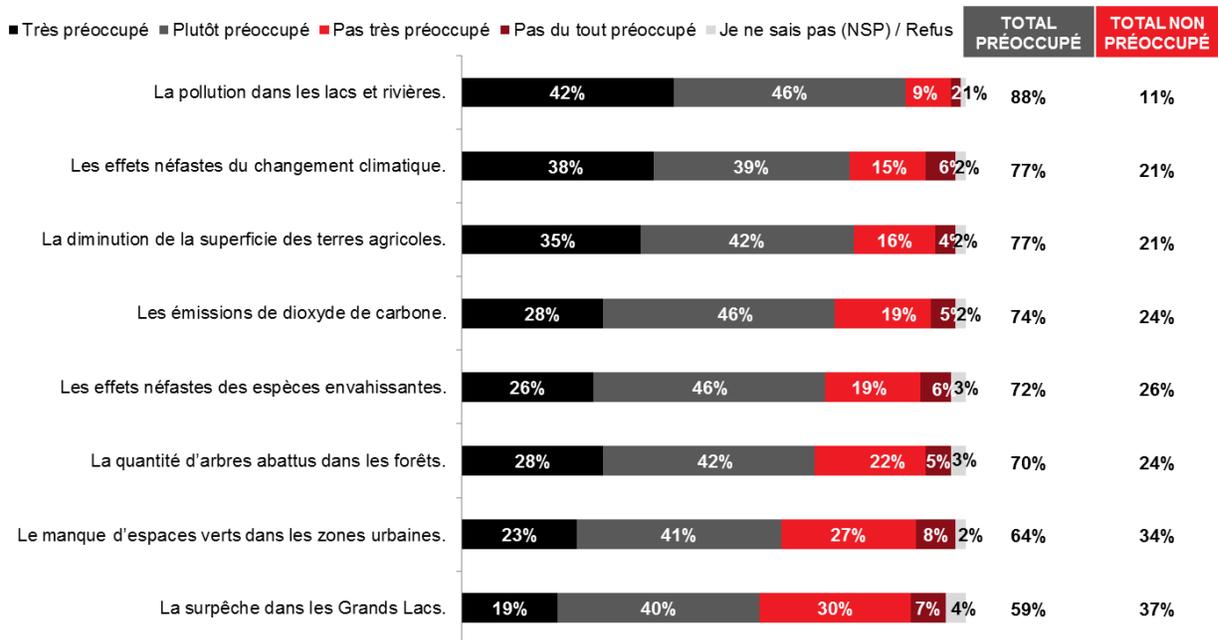


Figure 1 Répartition du degré de préoccupation des Ontariens concernant huit différentes menaces environnementales.

*Les pourcentages indiquant le total des répondants inquiets et pas inquiets représentent le pourcentage de participants qui ont choisi la proposition « Très inquiet » ou « Plutôt inquiet » et « Pas très inquiet » ou « Pas inquiet du tout », respectivement. L'écart dans les totaux est dû à l'arrondissement des données brutes.

La pollution des lacs et des rivières a été classée comme étant la préoccupation la plus importante. Toutefois, la qualité de l'eau est également détériorée par de nombreuses espèces aquatiques envahissantes. Le gros écart peut être dû au fait que les personnes ne connaissent pas le degré d'influence des espèces envahissantes sur la qualité de l'eau. Certains facteurs liés au style de vie ont une incidence sur les préoccupations du public au sujet des espèces envahissantes. En moyenne, 72 % des Ontariens sont préoccupés par les espèces envahissantes. Toutefois, ce nombre augmente fortement pour les personnes qui indiquent qu'elles participent à des activités de plein air (75 %) et pour les personnes qui connaissaient déjà les carpes asiatiques (83 %). Ce pourcentage moyen est comparable à celui des personnes qui savent que les espèces envahissantes touchent directement la santé humaine et le bien-être de la société (figure 2). L'emplacement semble jouer un petit rôle dans les préoccupations déclarées au sujet des espèces envahissantes; la zone d'Hamilton-Niagara et le nord-est indiquent des préoccupations inférieures à la moyenne, tandis que 100 % des personnes provenant du nord-ouest de l'Ontario ont indiqué être très préoccupés par les espèces envahissantes (tableau 1, consulter l'annexe).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, un nombre plus important de répondants étaient préoccupés par la qualité des lacs et des rivières par rapport à d'autres enjeux environnementaux. Ce fait a été réaffirmé en demandant aux participants d'indiquer quel habitat devrait bénéficier de la protection la plus importante contre les espèces envahissantes. La majorité des Ontariens pensent que les Grands Lacs et d'autres plans d'eau devraient être les plus protégés (51 %). Viennent ensuite les forêts (19 %), les terres agricoles (12 %) et les forêts urbaines (4 %) (figure 5). Le nombre de personnes qui choisissent les Grands Lacs augmente dans le cas des répondants préoccupés par les espèces envahissantes (55 %), à savoir les pêcheurs à la ligne (57 %), et qui ont des connaissances sur les carpes asiatiques (59 %).

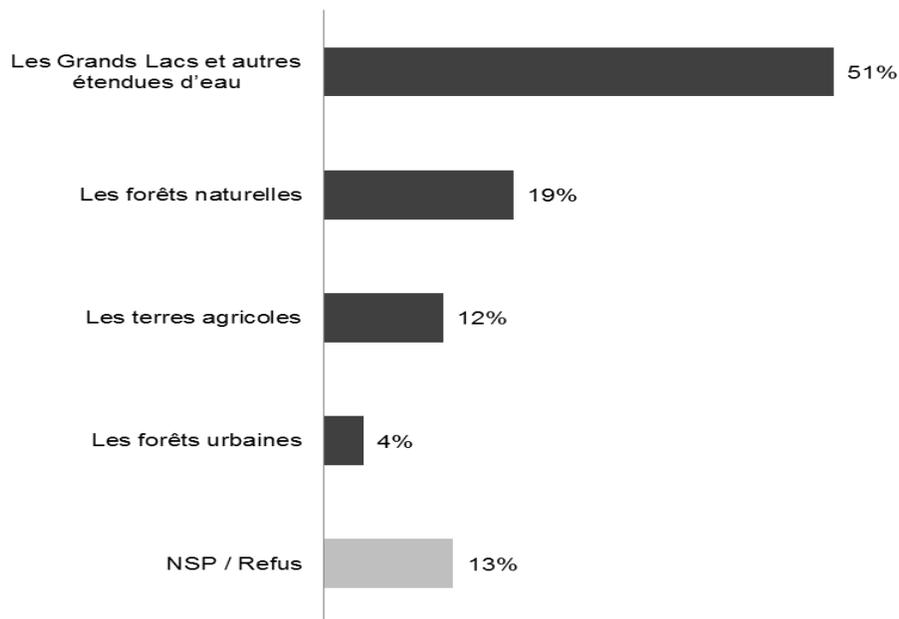


Figure 2 Pourcentage d'Ontariens qui pensent que chaque site naturel devrait recevoir la protection la plus importante contre les espèces envahissantes en Ontario.

Les espèces envahissantes constituent une menace coûteuse pour le Canada en raison de la perte de revenus liés aux ressources naturelles, et du coût de la gestion. L'Agence canadienne d'inspection des aliments estime l'impact annuel des espèces envahissantes à 30 milliards de dollars (20 milliards de dollars dans le secteur forestier, 7 milliards de dollars pour les espèces aquatiques envahissantes dans

les Grands Lacs et 2,2 milliards de dollars pour les plantes envahissantes dans le secteur agricole)¹. Les résultats laissent entendre que le public ne connaît pas le coût total lié aux espèces envahissantes, car 5 % seulement des répondants connaissaient le véritable coût estimé. La majorité des Ontariens (47 %) ne le connaissaient pas et 27 % pensaient que le coût s'élevait à 30 millions de dollars. Il convient de noter que le pourcentage de personnes ayant choisi le montant de 30 milliards de dollars était bien plus élevé dans le cas des personnes qui se sont dites préoccupées par les espèces envahissantes et qui avaient des connaissances sur les carpes asiatiques. Toutefois, le nombre est encore extrêmement faible à 6 et 7 %, respectivement.

3.2 Section relative aux observations

L'amélioration des connaissances du public sur les espèces envahissantes et leurs répercussions pourrait l'inciter à vouloir adopter un comportement qui aide à prévenir l'introduction et la propagation d'espèces envahissantes. Alors que la majorité des Ontariens sait que les espèces envahissantes constituent une préoccupation, ils ne comprennent pas bien pourquoi, exactement, ils devraient être inquiets. Un fort pourcentage d'Ontariens ne comprend pas la menace que représentent les espèces envahissantes. Les personnes qui ont indiqué être inquiètes en raison des espèces envahissantes étaient généralement plus confiantes à l'égard de leurs connaissances sur les répercussions des espèces envahissantes par rapport à celles qui n'étaient pas préoccupées par ces espèces, comme l'ont indiqué les choix « Très inquiet » par rapport à « Plutôt inquiet » et « Je ne sais pas ». Ces résultats indiquent que les Ontariens peuvent avoir une idée de ce que font les espèces envahissantes, mais qu'ils ne connaissent pas suffisamment leurs répercussions pour être préoccupés. Les messages relatifs aux espèces envahissantes devraient être plus clairs quant à ce qu'elles sont en réalité, plutôt que d'indiquer simplement qu'elles sont dangereuses. Informer le public des répercussions potentielles des espèces envahissantes permettrait de fournir un meilleur contexte à l'égard de ce qui est menacé. Les messages pourraient être axés sur ce que les Ontariens risquent de perdre si des espèces envahissantes particulières s'établissaient.

Chaque région de l'Ontario perçoit les menaces et la gestion des espèces envahissantes différemment. Par exemple, 100 % des personnes provenant de la région nord-ouest de l'Ontario ont indiqué qu'elles étaient préoccupées par les répercussions découlant des espèces envahissantes, tandis que seulement 58 % des personnes provenant de la région du nord-est sont inquiètes. En utilisant ce type

¹ <http://www.inspection.gc.ca/au-sujet-de-l-acia/responsabilisation/rapports-au-parlement/plan-d-entreprise-2013-2014/fra/1409769354767/1409769355486?chap=0>

d'information, les campagnes de sensibilisation à l'égard des espèces envahissantes pourraient être modifiées de manière à fournir de meilleurs avantages avec une approche plus dirigée. Par exemple, dans le nord-ouest, une campagne dans le cadre de laquelle des actions sont menées (comme le nettoyage de bateaux) aurait une meilleure influence, car les personnes sont déjà préoccupées par les répercussions des espèces envahissantes et cette démarche permettrait d'obtenir des renseignements sur ce que les gens peuvent faire pour contribuer à la prévention. En revanche, dans le nord-est, la sensibilisation pourrait mieux cibler l'apport de renseignements de base sur les espèces envahissantes et leurs répercussions.

Puisque la majorité des participants ont déclaré que les Grands Lacs nécessitent la plus grande protection, l'utilisation de messages sur la protection des Grands Lacs contre les espèces envahissantes constituerait un outil efficace pour solliciter la participation des Ontariens. Un sondage semblable dirigé par le Centre des espèces envahissantes par l'intermédiaire du Programme de sensibilisation, de détection précoce et d'intervention rapide de l'Ontario, a donné des résultats différents. Ces résultats ont présenté les forêts naturelles comme étant la zone qui, selon le public, devrait recevoir la plus grande protection (36 %). Viennent ensuite les terres agricoles (28 %), les zones humides et les zones côtières (28 %), ainsi que les forêts urbaines (8 %). Ces différences pourraient être expliquées par un certain nombre de raisons, notamment la zone d'échantillonnage et la taille. Il est possible qu'une partie de l'écart soit due à la formulation très différente relative aux plans d'eau. Cela pourrait vouloir dire que pour que les Ontariens s'investissent davantage dans la gestion des espèces envahissantes, l'utilisation des termes « Grands Lacs et plans d'eau » serait plus efficace que celle des termes « zones humides et zones côtières ».

Parmi les Ontariens qui ne connaissent pas le coût associé aux espèces envahissantes et ceux qui pensaient le savoir, la majorité a choisi une valeur mille fois inférieure au coût réel (les personnes ont sélectionné 30 millions de dollars au lieu de 30 milliards de dollars). Ces résultats laissent entendre qu'une manière efficace d'inciter le public à s'investir davantage dans la prévention et la gestion des espèces envahissantes consiste à fournir des renseignements sur les répercussions financières des invasions. Le coût constitue un facteur déterminant dans la manière dont le public perçoit un enjeu. Par conséquent, souligner le coût que représentent les espèces envahissantes, qui est actuellement exprimé en dizaines de milliards de dollars, pourrait inciter le public à cibler davantage la prévention.

4.0 Connaissances des Ontariens relativement aux espèces envahissantes

4.1 Résultats

Pour connaître le degré de sensibilisation de public à l'égard des principales espèces envahissantes, trois questions ont été posées aux répondants concernant huit espèces envahissantes. Ces questions ont permis de savoir de quelles espèces envahissantes le public entend parler le plus et peuvent, par conséquent, aider à diriger les mesures de sensibilisation et d'éducation. Les huit espèces envahissantes énumérées dans le sondage étaient : la carpe asiatique, le longicorne asiatique, l'agrile du frêne, la lamproie marine, le dendroctone du pin ponderosa, la salicaire pourpre, l'aloès d'eau et la moule zébrée. Lorsqu'il leur était demandé quelles espèces étaient envahissantes, 18 % des Ontariens ne savaient pas ou pensaient qu'aucune espèce n'était envahissante, tandis que seulement 7 % des personnes ont correctement identifié l'ensemble des espèces indiquées comme étant envahissantes. Deux espèces aquatiques envahissantes importantes (la moule zébrée et la carpe asiatique) ont été signalées comme étant envahissantes par la plus grande proportion d'Ontariens (63 % et 58 %, respectivement). Les deux espèces les plus choisies ensuite étaient deux ravageurs forestiers préoccupants, à savoir le longicorne asiatique et l'agrile du frêne (54 % et 53 %). Cette tendance concorde avec les observations selon lesquelles les Ontariens sont plus préoccupés par la protection des Grands Lacs contre les espèces envahissantes que des forêts (figure 5).

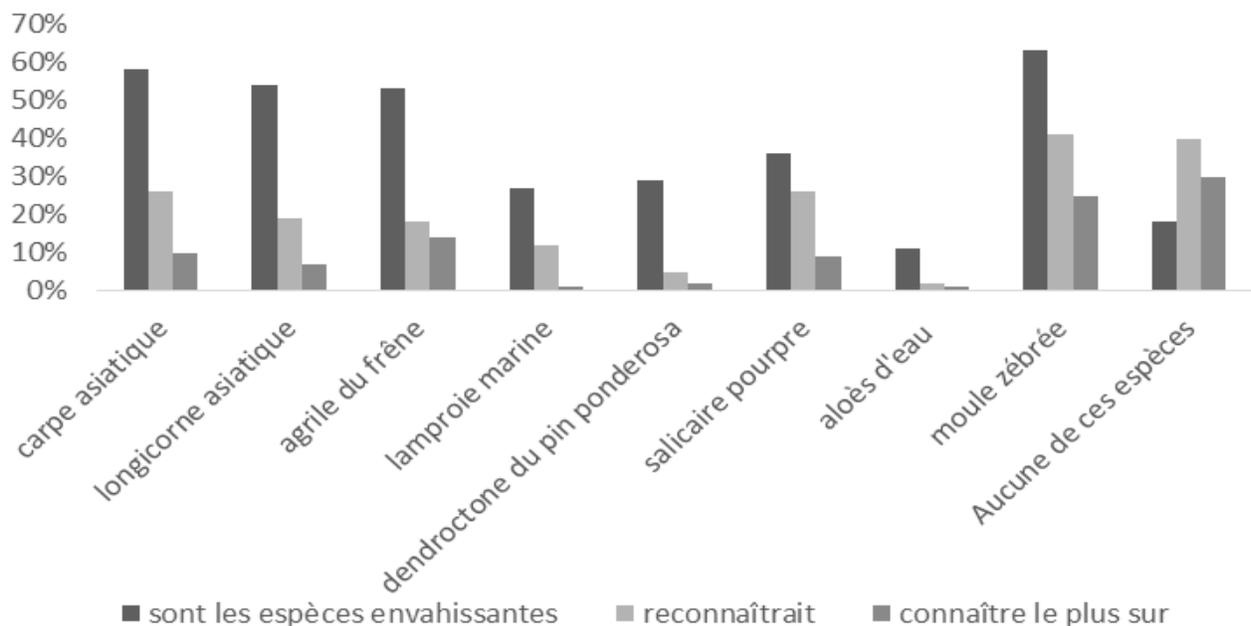


Tableau 3 Pourcentages d'Ontariens qui connaissaient les huit espèces envahissantes. La question suivante a été posée aux répondants : quelles espèces sont envahissantes, lesquelles reconnaîtraient-ils et concernant lesquelles avaient-ils le plus de connaissances?

L'aloès d'eau a été choisi comme étant une espèce envahissante par la plus faible proportion de personnes (11 %) (figure 6). Cela pourrait être dû à son invasion plutôt localisée; toutefois, les personnes provenant de la région de Trent-Severn, le seul lieu en Ontario où l'aloès d'eau est présent, ne constituaient pas la proportion la plus élevée à l'indiquer comme étant envahissant. Kingston présentait la plus grande proportion (20 %) de personnes indiquant que l'espèce était envahissante. Viennent ensuite Stratford (17 %), Kawartha et le nord-ouest (16 %) (figure 7). Dans le nord-ouest de l'Ontario, une plus grande proportion de personnes a tendance à déterminer correctement les espèces envahissantes, tandis que la région du Grand Toronto possédait moins de connaissances (figure 7).

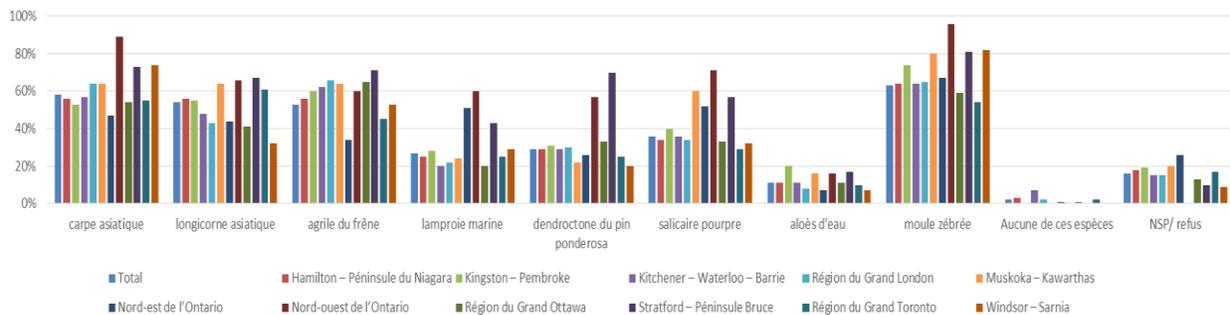


Figure 4 Pourcentage d'Ontariens, par région, ayant indiqué chaque espèce qu'ils jugent envahissante.

Les hommes et les pêcheurs à la ligne représentaient une plus grande proportion de personnes définissant les espèces aquatiques énumérées comme étant envahissantes par rapport aux femmes et aux personnes qui ne pratiquent pas la pêche à la ligne. Il n'y avait toutefois aucune différence entre ces groupes pour les autres espèces envahissantes. Les personnes âgées de 18 à 34 ans avaient un niveau de connaissances inférieur à la moyenne concernant la plupart des espèces, tandis que le pourcentage était plus élevé pour la tranche d'âge de 55 ans et plus qui était mieux informée. Cela signifie que la génération plus jeune n'a pas autant de connaissances sur chaque espèce envahissante que les personnes âgées de 55 ans et plus. Le pourcentage de participants dont l'anglais est la langue maternelle et qui ont indiqué reconnaître les espèces envahissantes, était plus élevé que celui des participants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. En outre, les personnes ayant indiqué qu'elles participaient à des activités en plein air ou qui étaient préoccupées par les espèces envahissantes ont mieux répondu que celles qui ne le sont pas (tableau 2, consulter l'annexe).

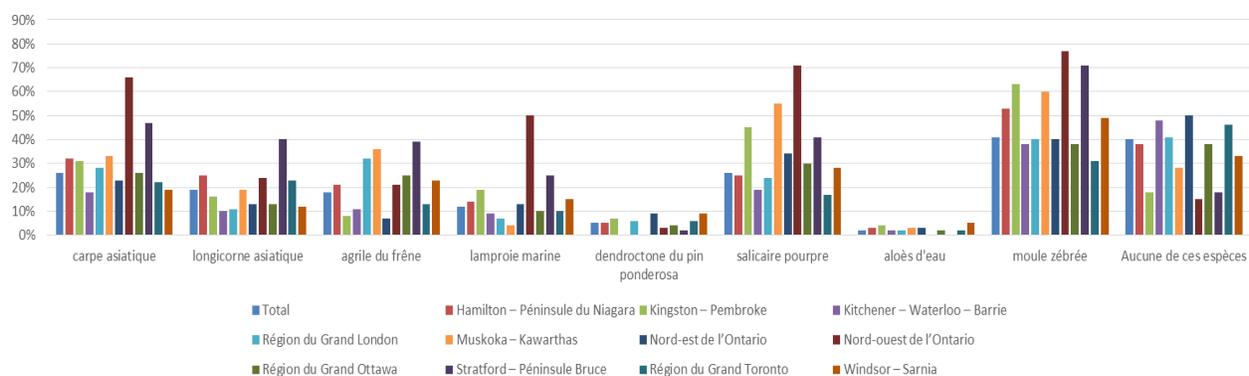


Figure 5 Pourcentages d'Ontariens, par région, ayant indiqué qu'ils seraient capables de reconnaître chaque espèce. *Remarque : Les rapports sont volontaires et ne permettent pas de savoir si les personnes peuvent identifier précisément ces espèces.*

Bien que les personnes sachent à peu près quelles espèces sont envahissantes, elles ne sont pas sûres de pouvoir les identifier correctement (figure 6). Les espèces les plus identifiables étaient les moules zébrées (41 %). Toutefois, 40 % des personnes ont indiqué qu'elles seraient incapables d'identifier les espèces énumérées. Les carpes asiatiques et la salicaire pourpre étaient les deuxième et troisième espèces que les répondants étaient les plus susceptibles d'identifier (26 %). Ce nombre constitue probablement une estimation gonflée, puisque le niveau de connaissances précises relatives à la carpe asiatique est très faible (comme le montrent les connaissances des Ontariens relativement à la carpe asiatique ci-dessous). Les résultats n'indiquent pas si les personnes sont capables d'identifier correctement les espèces, seulement s'ils pensent pouvoir le faire. D'autres recherches portant sur les compétences d'identification réelles du public seraient nécessaires pour parvenir à une meilleure compréhension. Les personnes de 45 ans et plus indiquent pouvoir identifier les espèces avec une plus grande confiance que les groupes d'âge plus jeunes. Les personnes qui se disent préoccupées par les espèces envahissantes, les pêcheurs à la ligne et les personnes qui participent à des activités en plein air affichaient également un pourcentage supérieur à la moyenne et ont indiqué pouvoir identifier les espèces énumérées (tableau 3, consulter l'annexe).

Lorsqu'il leur était demandé concernant quelles espèces ils avaient le plus de connaissances, 30 % des répondants ont sélectionné la réponse « Aucune de ces réponses » et 25 % ont sélectionné les moules zébrées (tableau 4, consulter l'annexe). Les personnes ont tendance à avoir plus de connaissances sur les moules zébrées que sur d'autres espèces inscrites. En menant d'autres recherches pour savoir pourquoi les personnes sont mieux informées sur les moules zébrées, et en comparant leur opinion au sujet des moules zébrées par rapport à d'autres espèces aquatiques envahissantes, des plans de

sensibilisation réussis pourraient être conçus pour d'autres espèces. Les carpes asiatiques sont plus connues dans la région d'Hamilton-Niagara (17 %) et à Windsor (15 %). Les villes du sud, qui sont plus près des Grands Lacs inférieurs, ont indiqué que les carpes asiatiques étaient l'espèce concernant laquelle ils avaient le plus de connaissances, par rapport aux villes éloignées des Grands Lacs inférieurs (figure 9). Cela est probablement dû au fait que le sud des Grands Lacs constitue la région la plus menacée par les invasions de carpes asiatiques.

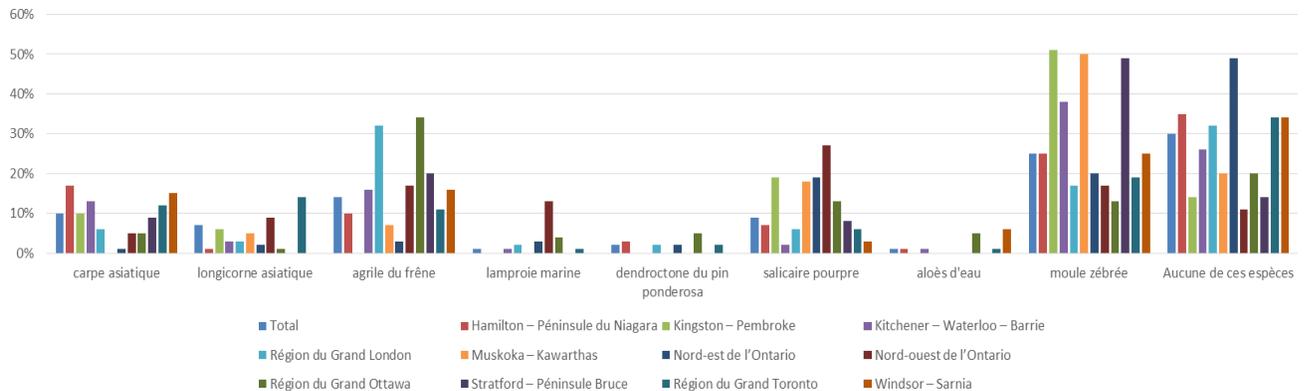


Figure 6 Pourcentages d'Ontariens, par région, ayant indiqué avoir de bonnes connaissances au sujet de chaque espèce. Remarque : Les rapports sont volontaires et ne reflètent pas le niveau de connaissances de chaque répondant concernant une espèce donnée.

4.2 Section relative aux observations

Environ la moitié de l'Ontario est au courant de la capacité d'invasion des espèces envahissantes emblématiques comme les moules zébrées, les carpes asiatiques, l'agrile du frêne et le longicorne asiatique. Cela signifie que le public est sensibilisé à l'égard des espèces envahissantes et qu'il sait quelles espèces courantes sont inquiétantes. Par ailleurs, des campagnes ciblées semblent être efficaces, car les pêcheurs à la ligne sont plus au courant des espèces aquatiques envahissantes. Toutefois, les jeunes Ontariens ne sont pas suffisamment capables d'indiquer correctement quelles espèces sont envahissantes, ou de les identifier, une lacune qui pourrait être due à la plateforme de message (tel qu'il est indiqué dans la section Sources de renseignements sur les carpes asiatiques). Ces résultats laissent penser que des publicités ciblées dans différentes plateformes pourraient accroître la proportion d'Ontariens ayant des connaissances sur ces espèces. Le sondage indique que 87 % des Ontariens qui ont entendu parler des carpes asiatiques savent qu'elles sont envahissantes. Néanmoins,

seuls 56 % des Ontariens interrogés en ont entendu parler. Ainsi, même si la diffusion de messages améliore actuellement la sensibilisation, le nombre de personnes visées doit être plus important.

Près de la moitié de l'Ontario ne serait pas en mesure d'identifier les espèces que nous avons inscrites dans ce sondage, un problème auquel il faut remédier. L'identification par le public et les sciences citoyennes jouent un grand rôle dans la détection précoce des espèces envahissantes. La sensibilisation et l'éducation à l'égard des espèces envahissantes devraient être axées davantage sur l'identification des espèces, car même si le public sait qu'une espèce est envahissante, cela ne signifie pas qu'il pourrait l'identifier correctement et réagir en conséquence. Le fait que les gens sachent que les carpes asiatiques sont envahissantes est une bonne chose. Néanmoins, il est possible qu'ils contribuent encore à leur propagation s'ils ne savent pas les identifier. Cela peut également entraîner le décès de poissons indigènes lorsque cela n'est pas souhaitable, ou la libération de poissons envahissants alors que ces derniers devraient être éliminés. L'éducation en matière d'identification devrait inclure des poissons adultes et juvéniles, car les carpes asiatiques juvéniles ressemblent fortement au poisson-appât commun en Ontario.

5.0 Connaissances des Ontariens concernant la carpe asiatique

5.1 Résultats

Les répondants ont dû indiquer s'ils avaient entendu parler des carpes asiatiques dans un contexte autre que ce sondage. Cinquante-six pour cent des personnes avaient entendu parler des carpes asiatiques et ont dû, par la suite, répondre à une série de questions pour déterminer leurs connaissances spécifiques liées à cette espèce. Soixante-onze pour cent de ce groupe ont indiqué ne pas savoir combien il existe d'espèces de carpes asiatiques et seuls 3 % ont sélectionné quatre espèces. Parmi les personnes qui pensaient savoir, 12 % ont indiqué une espèce, 6 % ont indiqué deux espèces, 5 % ont sélectionné trois espèces et 3 % ont indiqué cinq espèces. Le seul groupe démographique ayant mieux répondu que la moyenne provinciale était les personnes âgées de 24 à 34 (10 %) et les personnes qui vivent dans la région d'Hamilton-Niagara (9 %).

Pour déterminer si les Ontariens possèdent davantage de connaissance sur une espèce de carpe asiatique spécifique, les participants ont dû indiquer quels poissons étaient des carpes asiatiques à partir d'une liste qui comprenait la carpe à grosse tête, la carpe noire, la carpe de roseau et la carpe argentée, ainsi que les réponses « Toutes les réponses ci-dessus », « Aucune de ces réponses » et « Je ne sais pas ». Cette question reflétait fortement la question précédente portant sur le nombre de carpes

asiatiques, car 67 % n'étaient pas en mesure de dire si l'un ou l'autre des poissons inscrits sur la liste étaient des carpes asiatiques. Un plus grand nombre de personnes a choisi la réponse « Aucune de ces réponses » (6 %) plutôt que « Toutes les réponses ci-dessus » (5 %). La fréquence de sélection des quatre espèces était semblable, à savoir 14 % pour la carpe argentée, 12 % pour la carpe à grosse tête et la carpe noire et 10 % pour la carpe de roseau qui était la moins fréquemment choisie. Cela est inattendu, étant donné la couverture médiatique concernant les observations sur la carpe de roseau dans la région du Grand Toronto quelques mois seulement avant le sondage. Toutefois, la carpe argentée est davantage couverte par les médias en raison de son comportement de sauteur. Le groupe d'âge de 25 à 34 ans constituait une proportion supérieure à la moyenne de personnes ayant choisi chacune des espèces, tandis que le groupe d'âge de 65 ans et plus constituait une proportion inférieure à la moyenne de personnes ayant sélectionné chacune des espèces. Par ailleurs, c'est dans cette tranche d'âge que le pourcentage le plus élevé de personnes a choisi la réponse « Je ne sais pas » (tableau 5, consulter l'annexe). Les personnes qui ne participent pas à des activités en plein air, ainsi que celles qui ne pratiquent pas la pêche à la ligne, ont choisi la réponse « Je ne sais pas » bien plus souvent que la moyenne (tableau 5, consulter annexe).

On ne sait pas exactement si oui ou non les carpes asiatiques se sont établies dans les Grands Lacs. Les répondants ont dû indiquer dans quels Grands Lacs les carpes asiatiques étaient actuellement établies et si c'était le cas. Seuls 12 % des répondants savent que les carpes asiatiques ne se sont pas établies dans les Grands Lacs, 8 % pensent qu'elles le sont dans l'ensemble des Grands Lacs et 34 % ont indiqué qu'ils ne savaient pas. Le lac Ontario est celui qui a été sélectionné le plus souvent (36 %). Il est suivi du lac Érié (24 %) et du lac Michigan (22 %) (figure 10). Le niveau de réponse de la région d'Hamilton-Niagara était une fois encore supérieur à la moyenne avec 21 %. Cette région a sélectionné la réponse « Aucune de ces réponses » contrairement à Ottawa où 21 % des personnes ont indiqué que la carpe asiatique était établie dans tous les Grands Lacs.

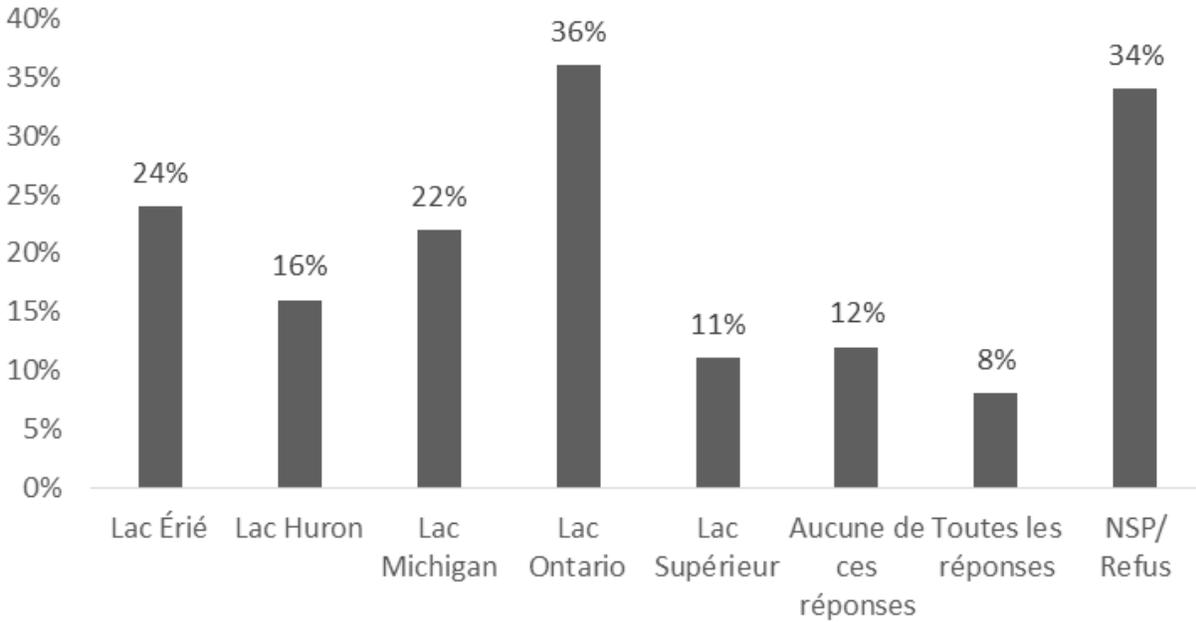


Figure 7 Pourcentages d'Ontariens qui pensent que les carpes asiatiques sont établies dans chaque Grand Lac, aucun des Grands Lacs ou dans tous les Grands Lacs.

Les espèces aquatiques envahissantes peuvent s'introduire de nombreuses façons dans un plan d'eau, avec l'aide, souvent, des humains. Par conséquent, une éducation relativement à ces voies d'entrée est importante. Les répondants ont dû indiquer de quelle manière les carpes asiatiques pouvaient entrer dans les Grands Lacs :

- a) les canaux et les raccordements de l'eau;
- b) la remise à l'eau illégale dans les cours d'eau;
- c) le déversement d'appâts vivants dans les lacs et les rivières;
- d) le passage de la frontière dans des réservoirs pour poissons vivants;
- e) toutes ces réponses.

La remise à l'eau illégale (59 %) a été considérée comme étant la méthode la plus courante permettant aux carpes asiatiques d'entrer dans les Grands Lacs. Cette méthode était suivie de près par les canaux et les raccordements d'eau (55 %) (figure 11). Seuls 19 % des Ontariens savent que toutes ces méthodes permettraient aux carpes asiatiques d'entrer dans les Grands Lacs et 11 % ont indiqué qu'ils ne savaient pas.

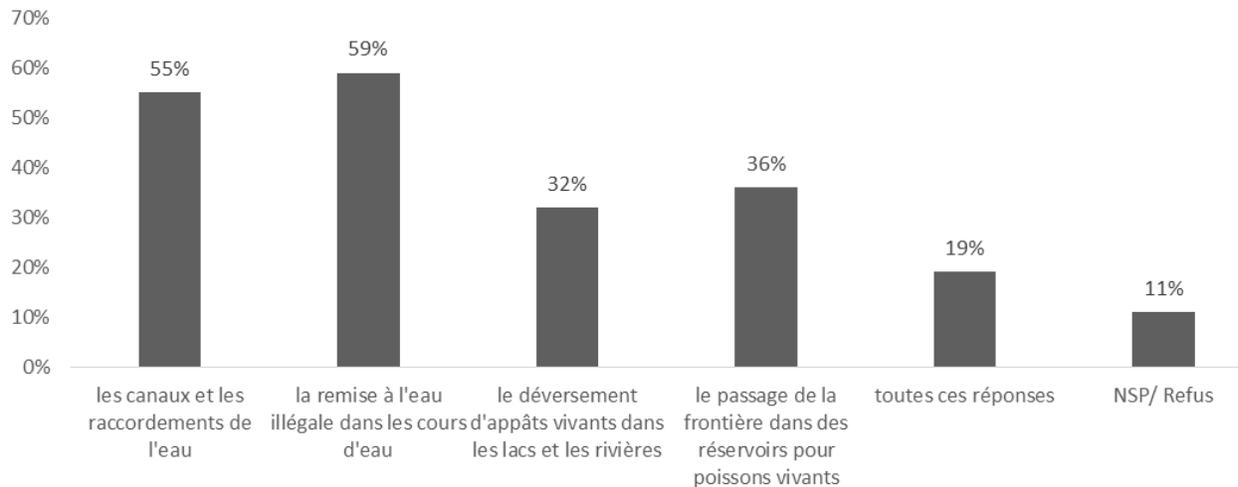


Figure 8 Pourcentages d'Ontariens qui connaissent les voies d'entrée des carpes asiatiques dans les Grands Lacs.

Pour déterminer la perception du public relativement aux carpes asiatiques en Ontario, les répondants ont été tenus d'indiquer la mesure dans laquelle ils étaient d'accord (Fortement d'accord à Fortement en désaccord) avec neuf énoncés :

- a) les carpes asiatiques constituent une menace économique sérieuse dans les Grands Lacs.
- b) si les carpes asiatiques entrent dans les Grands Lacs, elles détruiront l'écosystème;
- c) le Canada devrait affecter plus de fonds à la prévention contre les carpes asiatiques;
- d) les carpes asiatiques entreront dans les Grands Lacs malgré les mesures de prévention;
- e) une invasion de carpes asiatiques dans les Grands Lacs n'aura aucun impact sur ma vie;
- f) si les carpes asiatiques entrent dans les Grands Lacs, j'aurai plus de poissons à pêcher;
- g) le Canada ne devrait pas être préoccupé par un poisson qui n'est pas présent dans les Grands Lacs encore;
- h) les carpes asiatiques n'auront pas d'incidence sur d'autres populations de poissons;
- i) les carpes asiatiques ne peuvent survivre dans les Grands Lacs.

La majorité des Ontariens étaient d'accord avec les énoncés a, b et c, et 77 % des personnes ont indiqué que le Canada devrait consacrer plus de fonds à la prévention contre les carpes asiatiques (figure 12). Cependant, 40 % pensent que les carpes asiatiques entreront dans les Grands Lacs malgré les mesures de prévention, 18 % pensent qu'une invasion de carpes asiatiques n'aura pas d'incidence et 13 % estiment que cela augmenterait le nombre de poissons à pêcher (figure 12). Les pêcheurs à la ligne (18 %) et les groupes d'âge de 25 à 34 ans (25 %) et de 35 à 44 ans (19 %) pensent qu'il y aurait plus de

poissons à pêcher si les carpes asiatiques s'établissaient dans les Grands Lacs. Ces pourcentages sont plus élevés que la moyenne en Ontario, d'après ce sondage.

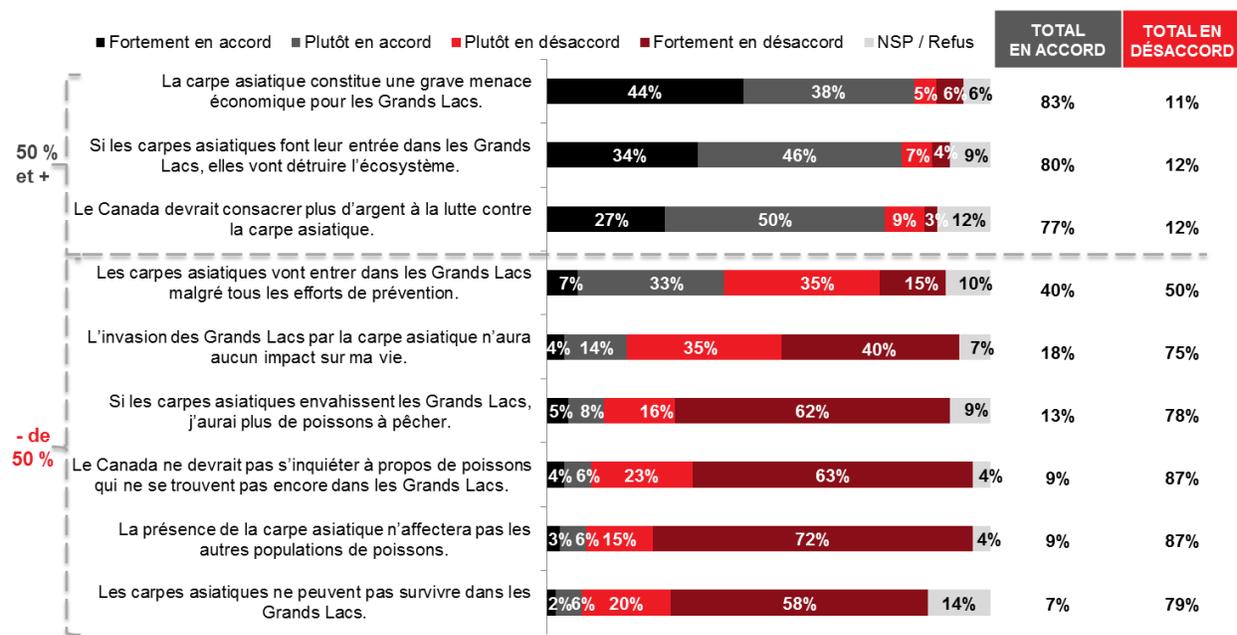


Figure 9 Répartition des pourcentages indiquant le degré d'accord des Ontariens avec neuf énoncés sur les carpes asiatiques, avec 50 % ou plus indiquant un avis majoritaire.

*Les pourcentages indiquant le total des accords et des désaccords reflètent le pourcentage de participants qui ont choisi la proposition « Fortement d'accord » ou « Plutôt d'accord » et « Plutôt en désaccord » ou « Fortement en désaccord », respectivement. L'écart dans les totaux est dû à l'arrondissement des données brutes.

5.2 Section relative aux observations

Les renseignements relatifs à des carpes asiatiques précises sont insuffisants. Bien que le sondage indique que plus de 50 % de la population de l'Ontario a déjà entendu parler des carpes asiatiques, cette information n'est pas toujours précise. Seuls 3 % des Ontariens ont correctement indiqué qu'il existait quatre espèces de carpes et très peu de personnes ont pu déterminer quelles espèces étaient des carpes asiatiques. Les termes « carpe asiatique » pourraient entraîner une certaine confusion chez le public et amener les personnes à penser qu'il n'y a qu'une espèce de carpe envahissante. Une approche plus efficace peut consister à discuter de chaque carpe individuellement et d'utiliser les termes carpes envahissantes ou espèces de carpes envahissantes lorsque l'on fait référence aux quatre espèces dans leur ensemble. Cela permettrait aux gens de comprendre qu'il existe quatre espèces et que chacune d'entre elles a des répercussions précises et présente des défis en matière de contrôle. Cela permettrait

également d'améliorer les connaissances relatives à l'identification, car le public comprendrait qu'il ne recherche pas qu'une seule espèce. Le fait de cibler les espèces que le public est le plus susceptible de trouver pourrait offrir des avantages plus importants.

Un fort pourcentage d'Ontariens pense que des carpes asiatiques sont déjà établies dans les Grands Lacs. Ces résultats sont préoccupants, car si les personnes pensent que les carpes asiatiques sont déjà présentes, elles seraient moins susceptibles de changer leurs comportements pour prévenir l'introduction des carpes asiatiques dans les Grands Lacs. Les messages relatifs aux carpes asiatiques devraient inclure davantage de renseignements sur la manière d'empêcher les carpes asiatiques d'entrer dans les Grands Lacs, de manière à indiquer au public qu'il n'y a pas de population établie au sein des Grands Lacs. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les Ontariens sont très inquiets au sujet de la protection des Grands Lacs contre les espèces envahissantes. Par conséquent, leur indiquer que des mesures peuvent être prises pour prévenir l'établissement des carpes asiatiques pourrait aider à atténuer les voies d'entrée favorisées par les humains.

Les espèces aquatiques envahissantes sont souvent transportées par des voies d'entrée favorisées par les humains, soit de manière intentionnelle, soit parce qu'ils ne savent pas que certaines actions peuvent entraîner le transport d'espèces indésirables. Afin de fermer ces voies d'entrée, les gens doivent savoir qu'elles constituent une voie d'entrée potentielle des espèces envahissantes. Malheureusement, 89 % des Ontariens ne connaissent pas toutes les voies par lesquelles les espèces aquatiques envahissantes peuvent entrer dans les Grands Lacs. Un examen des groupes démographiques indique que les pêcheurs à la ligne, en général, sont mieux informés au sujet du déversement d'appâts et du transport illégal que le grand public. Cela pourrait signifier que la campagne « Ne jetez pas votre appât » qui visait les pêcheurs à la ligne a permis une sensibilisation des gens. Davantage de campagnes comme celle-ci devraient être dirigées pour les carpes asiatiques en particulier, afin d'améliorer les connaissances relatives à la manière d'empêcher leur libération dans les Grands Lacs. Cela pourrait constituer une bonne occasion de montrer les quatre espèces et leur identification. L'ajout d'un volet relatif à l'identification à la campagne « Ne jetez pas votre appât », qui présente des carpes juvéniles, ou la création d'une campagne « Informez-vous sur les appâts », pourraient favoriser le potentiel de déclaration des pêcheurs à la ligne.

Plus des trois quarts des Ontariens qui ont entendu parler des carpes asiatiques savent qu'elles menacent sérieusement l'environnement et l'économie et conviennent que ces menaces sont suffisamment importantes pour qu'un meilleur financement leur soit accordé. Il est encourageant de

voir que la plupart des personnes comprennent les risques associés aux carpes asiatiques; toutefois, une meilleure éducation est nécessaire relativement aux impacts tangibles qui pourraient découler de leur établissement. Certains Ontariens pensent encore que le fait d'avoir des carpes dans les Grands Lacs n'aurait pas d'impact sur leur vie ou améliorerait les occasions de pêche. Ce point de vue pourrait accroître le risque d'introductions illégales favorisées par les humains ou l'inaction lorsqu'il s'agit de signaler les carpes asiatiques. En outre, l'hypothèse selon laquelle on ne peut rien faire pour arrêter leur propagation est dangereuse, car elle pourrait inciter le public à ne pas agir. La sensibilisation visant à encourager le public à prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes aiderait à changer cette façon de penser.

6.0 Sources de renseignements sur les carpes asiatiques

6.1 Résultats

Pour élaborer un programme complet de sensibilisation et d'éducation, il doit être présenté de manière efficace au public, grâce à des méthodes de diffusion telles que la télévision, la mobilisation par le biais d'Internet ou les médias imprimés. La majorité des Ontariens (62 %) ont entendu parler des carpes asiatiques à la télévision. Ce nombre est plus élevé chez les personnes de plus de 55 ans (76 %) et inférieur chez les groupes plus jeunes (31 %). Les publics plus jeunes en ont entendu parler par l'intermédiaire de ressources en ligne, comme l'Internet et les médias sociaux. Les publics âgés de 25 à 34 ans indiquent qu'ils utilisent les médias sociaux pour apprendre de nouvelles choses. Par conséquent, le matériel éducatif sur les médias sociaux serait mieux adapté à ce groupe d'âge. Les publics âgés de 35 à 44 ans indiquent qu'ils ont tendance à consulter des sites Web pour obtenir de l'information et les personnes âgées de plus de 55 ans disent qu'elles préfèrent obtenir l'information par l'intermédiaire de la télévision.

Le signalement est un outil très important aux fins de détection et de gestion des espèces envahissantes. Les observations d'espèces envahissantes, en Ontario, devraient être soumises au Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes, par l'intermédiaire du système EDDMapS Ontario, ou être communiquées par l'entremise de la ligne d'urgence concernant les espèces envahissantes. Malheureusement, un grand nombre d'Ontariens ne savent pas comment signaler correctement les espèces envahissantes; 14 % des répondants pensent qu'il n'existe pas de méthode de déclaration et 31 % ne savaient pas, tandis que 25 % seulement savent qu'ils peuvent les signaler par l'entremise de la ligne d'urgence ou en ligne. Trente-et-un pour cent des personnes pensent qu'elles

doivent communiquer avec les fonctionnaires de la ville ou un bureau du gouvernement pour signaler les espèces envahissantes, ce qui pourrait conduire à des signalements mal acheminés ou manqués. Ce nombre est plus élevé pour les personnes âgées de 65 ans et plus (40 %) et pour les personnes vivant à Ottawa (40 %). Un pourcentage plus élevé chez les groupes plus jeunes sait comment signaler les espèces envahissantes en ligne ou par l'intermédiaire de la ligne d'urgence (38 %). Toutefois, la majorité ne connaît toujours pas les méthodes de signalement appropriées. Le nombre de participants dans la région d'Hamilton-Niagara (dont le niveau de connaissances au sujet des carpes asiatiques était supérieur à la moyenne) qui pensent qu'il n'y a pas de méthode de signalement est également plus élevé (23 %).

Pour déterminer si le public sait qui s'occupe de la surveillance des carpes asiatiques et les empêche d'entrer dans les Grands Lacs, les répondants ont dû sélectionner toutes les organisations qui, selon eux, étaient sollicitées, à partir des propositions suivantes :

- a) Pêches et Océans Canada (MPO)
- b) Ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF)
- c) Ontario Federation of Anglers and Hunters (OFAH)
- d) Environnement Canada
- e) Office de protection de la nature de l'Ontario
- f) Centre des espèces envahissantes

Pêches et Océans Canada et le ministère des Richesses naturelles et des Forêts ont été le plus souvent désignés comme étant les organisations dont le travail vise les carpes asiatiques (46 % et 42 %). Ils sont suivis d'Environnement Canada (34 %), de l'Ontario Federation of Anglers and Hunters (31 %), de l'Office de protection de la nature (28 %) et du Centre des espèces envahissantes (25 %). Huit pour cent des participants ont sélectionné l'ensemble des organisations et 29 % ont indiqué qu'ils ne savaient pas. Les pourcentages étaient très inférieurs pour toutes les organisations choisies par les groupes d'âge de 25 à 34 ans, avec 26 % pour Pêches et Océans Canada, 21 % pour le ministère des Richesses naturelles et des Forêts, 16 % pour l'Ontario Federation of Anglers and Hunters et 12 % pour le Centre des espèces envahissantes. Les pourcentages étaient nettement plus élevés pour toutes les organisations choisies par les participants âgées de 55 à 64 ans.

6.2 Section relative aux observations

Les groupes d'âge sont clairement divisés concernant la manière de recevoir l'information. Les publics plus jeunes consultent les médias sociaux, les publics d'âge moyen consultent les sites Web et les personnes plus âgées préfèrent obtenir de l'information par l'intermédiaire de la télévision. Il est important de diffuser des messages dans ces trois formats pour s'assurer que tous les groupes d'âge ont facilement accès à l'information. Cela permettrait également la sensibilisation plus ciblée de populations démographiques particulières. Le même message peut être adapté à chaque groupe démographique qui le reçoit en changeant la plateforme de diffusion. Par exemple, les personnes âgées de plus de 55 ans préfèrent écouter l'information à la télévision, mais elles représentent également un groupe dont le niveau de connaissances est inférieur à la moyenne concernant les procédures appropriées de signalement des espèces envahissantes. Ces connaissances pourraient être utilisées lors de l'élaboration de programmes éducatifs, comme la création de publicités télévisées sur la manière de signaler correctement les espèces envahissantes.

Les Ontariens ne sont pas sûrs de savoir comment signaler les espèces envahissantes après les avoir découvertes et 45 % ne savent pas comment les signaler ou pensent qu'il n'y a pas de méthode de déclaration. Seul un quart des personnes savent qu'il est possible de déclarer les espèces en ligne ou par l'intermédiaire de la ligne d'urgence concernant les espèces envahissantes. Cela laisse supposer que les programmes d'éducation et de sensibilisation doivent intégrer beaucoup d'aspects différents des espèces envahissantes, notamment la méthode d'identification et de signalement. Tous les programmes de sensibilisation aux espèces envahissantes devraient également comprendre des renseignements sur le signalement qui soient faciles à consulter et à comprendre.

Par ailleurs, les Ontariens ne connaissent pas le montant consacré à la gestion des espèces envahissantes. L'impact serait donc plus grand si les organisations gouvernementales indiquaient le temps et les fonds alloués à la gestion des espèces envahissantes. Les résultats du sondage laissent paraître une certaine confusion et un manque d'information quant au fait de savoir qui gère le problème des carpes asiatiques. Les personnes peuvent alors se demander si le problème est traité ou non. Ces organisations devraient faire la promotion des mesures qu'elles prennent pour lutter contre les carpes asiatiques et d'autres espèces envahissantes afin de rassurer le public que les bonnes personnes tentent de mettre un terme à cette menace grandissante. Les organisations qui gèrent le problème doivent répondre à la question « quelles sont les mesures prises? ».

7.0 Conclusion

La sensibilisation et l'éducation relatives aux carpes asiatiques constituent une situation unique dans le monde des espèces envahissantes où il existe encore une possibilité de les empêcher de s'établir dans les Grands Lacs et de les maintenir à l'extérieur du Canada. Par conséquent, la stratégie de sensibilisation doit fournir aux Ontariens toutes les connaissances nécessaires pour comprendre la menace et les renseignements appropriés sur la manière d'agir. Ces renseignements devraient être regroupés pour permettre au public de voir l'ensemble de la situation. L'information devrait cibler les espèces individuellement, notamment la carpe de roseau, la carpe noire, la carpe argentée et la carpe à grosse tête. Cela permet une identification appropriée et indique aux Ontariens qu'il existe plus d'une espèce de carpe asiatique. L'utilisation de chaque espèce individuellement permet également de donner des renseignements sur les impacts précis que pourraient subir les Grands Lacs si l'une de ces carpes devait s'établir. L'utilisation de messages concernant la protection des Grands Lacs permet d'informer le public que les carpes asiatiques ne se sont pas encore établies et qu'il est encore temps de prendre des mesures pour aider à prévenir leur propagation. Ces derniers pourraient comprendre un énoncé d'appel à l'action concernant la manière dont les Ontariens peuvent contribuer à la sensibilisation et à l'éducation et, par conséquent, permettraient de savoir qu'une invasion de carpes asiatiques peut être interrompue. Le programme de sensibilisation et les renseignements doivent inclure des méthodes de déclaration de manière à s'assurer que si une carpe asiatique est découverte, la situation est gérée en conséquence. Une amélioration des connaissances dans ces domaines clés aidera à détecter rapidement les espèces envahissantes, ce qui permettra d'améliorer les mesures de gestion. Par ailleurs, encourager le public aidera à faire des économies à long terme.

Les programmes de sensibilisation de la carpe asiatique fournissent également une occasion aux organisations de gestion de faire la promotion de leur travail. Les Ontariens ont indiqué qu'ils souhaiteraient que le gouvernement consacre plus de fonds à la prévention contre les carpes asiatiques et qu'ils ne savent pas très bien qui gère le problème que représentent ces espèces. Le fait d'informer le public de l'excellent travail actuellement effectué et de présenter le travail qui pourrait être fait à l'avenir aiderait à rassurer les Ontariens sur le fait que les Grands Lacs peuvent être protégés des carpes asiatiques.

Annexe : Tableaux

Tableau 1 Pourcentage d'Ontariens préoccupés par huit impacts environnementaux, séparé par région en Ontario. Les chiffres en rouge indiquent des moyennes considérablement plus faibles que la moyenne totale en Ontario. Les chiffres en vert indiquent des moyennes considérablement plus élevées que la moyenne totale en Ontario (p = 0,05, ± 3,1 %).

	Ontariens	Hamilton – péninsule du Niagara	Kingston – Pembroke	Kitchener – Waterloo – Barrie	Région du Grand Londres	Muskoka – Kawarthas	Nord-est	Nord-ouest	Région du Grand Ottawa	Stratford – péninsule Bruce	Région du Grand Toronto	Windsor – Sarnia
Pollution dans les lacs et les rivières	88 %	88 %	91 %	94 %	83 %	93 %	92 %	96 %	88 %	91 %	87 %	81 %
Les effets des changements climatiques	77 %	75 %	89 %	84 %	76 %	82 %	69 %	73 %	72 %	75 %	79 %	67 %
Superficie des terres agricoles réduite	77 %	80 %	61 %	85 %	81 %	85 %	74 %	88 %	75 %	91 %	76 %	73 %
Émissions de dioxyde de carbone	74 %	74 %	75 %	80 %	70 %	81 %	68 %	71 %	75 %	72 %	76 %	51 %
Impacts des espèces envahissantes	72 %	63 %	59 %	76 %	66 %	78 %	58 %	100 %	77 %	86 %	73 %	66 %
Quantité d'arbres exploités dans les forêts	70 %	65 %	62 %	75 %	63 %	77 %	67 %	65 %	67 %	70 %	71 %	69 %
Manque d'espace vert dans les zones urbaines	64 %	69 %	39 %	66 %	61 %	81 %	50 %	66 %	55 %	54 %	69 %	54 %
Surpêche dans les Grands Lacs	59 %	57 %	51 %	62 %	58 %	62 %	68 %	85 %	58 %	75 %	59 %	43 %

Tableau 2 Pourcentages d'Ontariens ayant indiqué chaque espèce qu'ils jugent envahissante. Les chiffres en rouge indiquent des moyennes considérablement plus faibles que la moyenne totale en Ontario. Les chiffres en vert indiquent des moyennes considérablement plus élevées que la moyenne totale en Ontario (p = 0,05, ± 3,1 %).

Parmi les espèces suivantes, veuillez indiquer celles qui, selon vous, sont envahissantes.

	Total	Genre		Âge						Langue maternelle		Inquiétude liée aux impacts des espèces envahissantes		Pêche à des fins récréatives		Participe à des activités de plein air		A entendu parler des carpes asiatiques	
		Homme	Femme	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Anglais	Autre	Inquiet	Pas inquiet	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Totaux non pondérés	1 002	531	471	81	129	174	210	170	238	809	192	748	231	303	699	644	358	648	354
Carpe asiatique	58 %	64 %	52 %	46 %	39 %	49 %	58 %	75 %	79 %	61 %	49 %	67 %	36 %	68 %	53 %	61 %	52 %	87 %	20 %
Longicorne asiatique	54 %	57 %	51 %	46 %	39 %	51 %	55 %	66 %	66 %	57 %	47 %	60 %	40 %	55 %	53 %	57 %	49 %	69 %	35 %
Agrile du frêne	53 %	55 %	51 %	34 %	38 %	47 %	58 %	65 %	72 %	58 %	40 %	61 %	34 %	57 %	51 %	57 %	47 %	67 %	35 %
Lamproie marine	27 %	30 %	24 %	12 %	11 %	23 %	27 %	35 %	49 %	28 %	25 %	31 %	19 %	34 %	24 %	29 %	24 %	38 %	13 %
Dendroctone du pin ponderosa	29 %	30 %	28 %	13 %	18 %	28 %	28 %	35 %	47 %	31 %	25 %	33 %	19 %	31 %	28 %	30 %	27 %	39 %	16 %
Salicaire pourpre	36 %	35 %	36 %	16 %	19 %	24 %	36 %	57 %	60 %	41 %	23 %	41 %	23 %	40 %	34 %	38 %	33 %	48 %	20 %
Aloès d'eau	11 %	10 %	12 %	3 %	9 %	15 %	11 %	11 %	13 %	12 %	9 %	12 %	9 %	14 %	10 %	14 %	6 %	14 %	8 %
Moule zébrée	63 %	67 %	59 %	41 %	46 %	57 %	67 %	81 %	82 %	68 %	51 %	70 %	48 %	68 %	61 %	66 %	58 %	80 %	41 %
Aucune de ces réponses	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %	3 %	3 %	1 %	0 %	2 %	3 %	1 %	5 %	2 %	2 %	1 %	3 %	1 %	4 %
Ne sait pas/ne préfère pas répondre	16 %	13 %	20 %	25 %	25 %	20 %	16 %	8 %	6 %	15 %	19 %	12 %	24 %	11 %	19 %	13 %	22 %	3 %	33 %

Tableau 3 Pourcentages d'Ontariens ayant indiqué qu'ils seraient capables d'identifier chaque espèce envahissante. Les chiffres en rouge indiquent des moyennes considérablement plus faibles que la moyenne totale en Ontario. Les chiffres en vert indiquent des moyennes considérablement plus élevées que la moyenne totale en Ontario (p = 0,05, ± 3,1 %).

Parmi les espèces envahissantes suivantes, lesquelles seriez-vous en mesure de reconnaître si vous en aperceviez une?

	Total	Genre		Âge						Langue maternelle		Inquiétude liée aux impacts des espèces envahissantes		Pêche à des fins récréatives		Participe à des activités de plein air		A entendu parler des carpes asiatiques	
		Homme	Femme	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Anglais	Autre	Inquiet	Pas inquiet	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Totaux non pondérés	1 002	531	471	81	129	174	210	170	238	809	192	748	231	303	699	644	358	648	354
Carpe asiatique	26 %	30 %	22 %	20 %	17 %	26 %	23 %	41 %	30 %	27 %	22 %	31 %	14 %	36 %	21 %	31 %	16 %	43 %	4 %
Longicorne asiatique	19 %	19 %	20 %	16 %	24 %	18 %	20 %	27 %	12 %	19 %	21 %	21 %	16 %	26 %	16 %	23 %	13 %	25 %	12 %
Agrile du frêne	18 %	20 %	15 %	19 %	10 %	16 %	18 %	23 %	21 %	20 %	13 %	21 %	10 %	26 %	14 %	22 %	10 %	25 %	8 %
Lamproie marine	12 %	13 %	10 %	10 %	2 %	7 %	12 %	23 %	18 %	14 %	6 %	15 %	4 %	18 %	9 %	15 %	6 %	19 %	2 %
Dendroctone du pin ponderosa	5 %	6 %	5 %	6 %	6 %	3 %	5 %	12 %	2 %	5 %	4 %	5 %	5 %	6 %	4 %	6 %	3 %	7 %	3 %
Salicaire pourpre	26 %	25 %	27 %	10 %	12 %	13 %	27 %	49 %	46 %	31 %	14 %	32 %	12 %	29 %	24 %	29 %	20 %	40 %	7 %
Aloès d'eau	2 %	1 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %	1 %	2 %	2 %	2 %	3 %	1 %	4 %	2 %	3 %	0 %	3 %	2 %
Moule zébrée	41 %	44 %	39 %	28 %	31 %	37 %	48 %	54 %	46 %	46 %	29 %	46 %	32 %	54 %	35 %	48 %	28 %	55 %	24 %
Aucune de ces réponses	40 %	39 %	42 %	47 %	49 %	46 %	41 %	27 %	32 %	35 %	53 %	35 %	50 %	28 %	46 %	31 %	57 %	25 %	60 %

Tableau 4 Pourcentages d'Ontariens qui avaient le plus de connaissances sur chaque espèce envahissante. Les chiffres en rouge indiquent des moyennes considérablement plus faibles que la moyenne totale en Ontario. Les chiffres en vert indiquent des moyennes considérablement plus élevées que la moyenne totale en Ontario (p = 0,05, ± 3,1 %).

Parmi les espèces envahissantes suivantes, concernant lesquelles avez-vous le plus de connaissances?

	Total	Genre		Âge						Langue maternelle		Inquiétude liée aux impacts des espèces envahissantes		Pêche à des fins récréatives		Participe à des activités de plein air		A entendu parler des carpes asiatiques	
		Homme	Femme	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Anglais	Autre	Inquiet	Pas inquiet	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Totaux non pondérés	1 002	531	471	81	129	174	210	170	238	809	192	748	231	303	699	644	358	648	354
Carpe asiatique	10 %	12 %	9 %	12 %	10 %	12 %	8 %	13 %	8 %	10 %	10 %	11 %	9 %	12 %	10 %	11 %	9 %	17 %	2 %
Longicorne asiatique	7 %	6 %	8 %	10 %	7 %	10 %	7 %	4 %	3 %	6 %	8 %	7 %	6 %	8 %	7 %	7 %	6 %	7 %	7 %
Agrile du frêne	14 %	15 %	14 %	13 %	7 %	14 %	16 %	14 %	20 %	13 %	17 %	16 %	9 %	12 %	16 %	14 %	15 %	18 %	10 %
Lamproie marine	1 %	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	2 %	4 %	2 %	0 %	2 %	1 %	3 %	1 %	1 %	1 %	2 %	0 %
Dendroctone du pin ponderosa	2 %	3 %	2 %	4 %	3 %	1 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Salicaire pourpre	9 %	8 %	10 %	1 %	5 %	5 %	9 %	16 %	17 %	11 %	4 %	10 %	6 %	10 %	8 %	9 %	8 %	12 %	5 %
Aloès d'eau	1 %	2 %	1 %	2 %	3 %	2 %	2 %	0 %	0 %	1 %	3 %	1 %	2 %	3 %	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %
Moule zébrée	25 %	28 %	21 %	21 %	20 %	24 %	28 %	30 %	25 %	28 %	18 %	28 %	18 %	30 %	22 %	30 %	15 %	29 %	19 %
Aucune de ces réponses	30 %	25 %	35 %	35 %	44 %	32 %	28 %	19 %	22 %	27 %	38 %	22 %	46 %	21 %	34 %	24 %	41 %	13 %	52 %

Tableau 5 Pourcentages d'Ontariens qui pensent que la carpe à grosse tête, la carpe noire, la carpe de roseau ou la carpe argentée sont des espèces de carpe asiatique. Les chiffres en rouge indiquent des moyennes considérablement plus faibles que la moyenne totale en Ontario. Les chiffres en vert indiquent des moyennes considérablement plus élevées que la moyenne totale en Ontario (p = 0,05, ± 3,1 %).

Selon vous, laquelle des espèces suivantes est un type de carpe asiatique?

	Genre			Âge						Langue maternelle		Éducation			Inquiétude liée aux impacts des espèces envahissantes		Pêche à des fins récréatives		Participe à des activités de plein air	
	Total	Homme	Femme	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Anglais	Autre	École élémentaire/Études secondaires	Collège	Université	Inquiet	Pas inquiet	Oui	Non	Oui	Non
Totaux non pondérés	648	384	264	26	59	102	137	133	191	540	108	107	223	311	540	104	214	434	431	217
Carpe à grosse tête	12%	11%	14%	20%	23%	15%	10%	11%	4%	11%	15%	8%	18%	11%	13%	9%	15%	10%	14%	8%
Carpe noire	12%	13%	12%	18%	35%	13%	11%	8%	4%	13%	9%	9%	19%	10%	13%	9%	16%	10%	14%	8%
Carpe de roseau	10%	9%	12%	5%	26%	10%	11%	12%	4%	10%	11%	9%	13%	10%	11%	9%	14%	8%	13%	5%
Carpe argentée	14%	11%	18%	11%	29%	21%	11%	15%	4%	14%	15%	11%	17%	14%	14%	16%	16%	13%	17%	9%
Aucune de ces réponses	6%	6%	5%	8%	3%	5%	7%	6%	6%	6%	6%	7%	6%	5%	6%	5%	6%	6%	8%	2%
Toutes les réponses ci-dessus	5%	3%	7%	3%	18%	4%	5%	5%	1%	5%	6%	3%	8%	4%	6%	3%	6%	5%	6%	3%
Ne sait pas/ne préfère pas répondre	67%	67%	66%	55%	48%	58%	69%	70%	82%	67%	65%	67%	59%	71%	67%	64%	59%	71%	61%	79%